

Présentation d'un dispositif de prévention du harcèlement et des violences scolaires



DE BOECK, 2016.

VOS OBJECTIFS...

MES OBJECTIFS...

Ce projet...ce n'est pas un clé sur porte



Quels sont les outils dont vous disposez déjà?
Qu'avez-vous mis en place?
Qu'avez-vous expérimenté?

Ce projet universitaire est issu d'une recherche-action

- Un projet généralisé en F.W.B. de l'enseignement fondamental au secondaire.

A ce jour, plus de 500 écoles implémentées.

- La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire devient une priorité éducative.

- Le projet n'est pas un « clé sur porte ». Il suppose une appropriation de chaque équipe....

LE DISPOSITIF PORTE SUR 3 AXES

1^{er} axe: **La création d'espaces de parole régulés.**

Un espace pour mettre en mots un vivre-ensemble

Les normes

Illustration par le témoignage des enfants...et des ados

[..\\VIDEOS\\1'45" H.M. \(primaires\) Les prénoms - ADOS 9'17".VOB](#)

2^{ème} axe: **La régulation des espaces (cour, resto, couloirs...)**

Pour vivre ensemble sur un même territoire

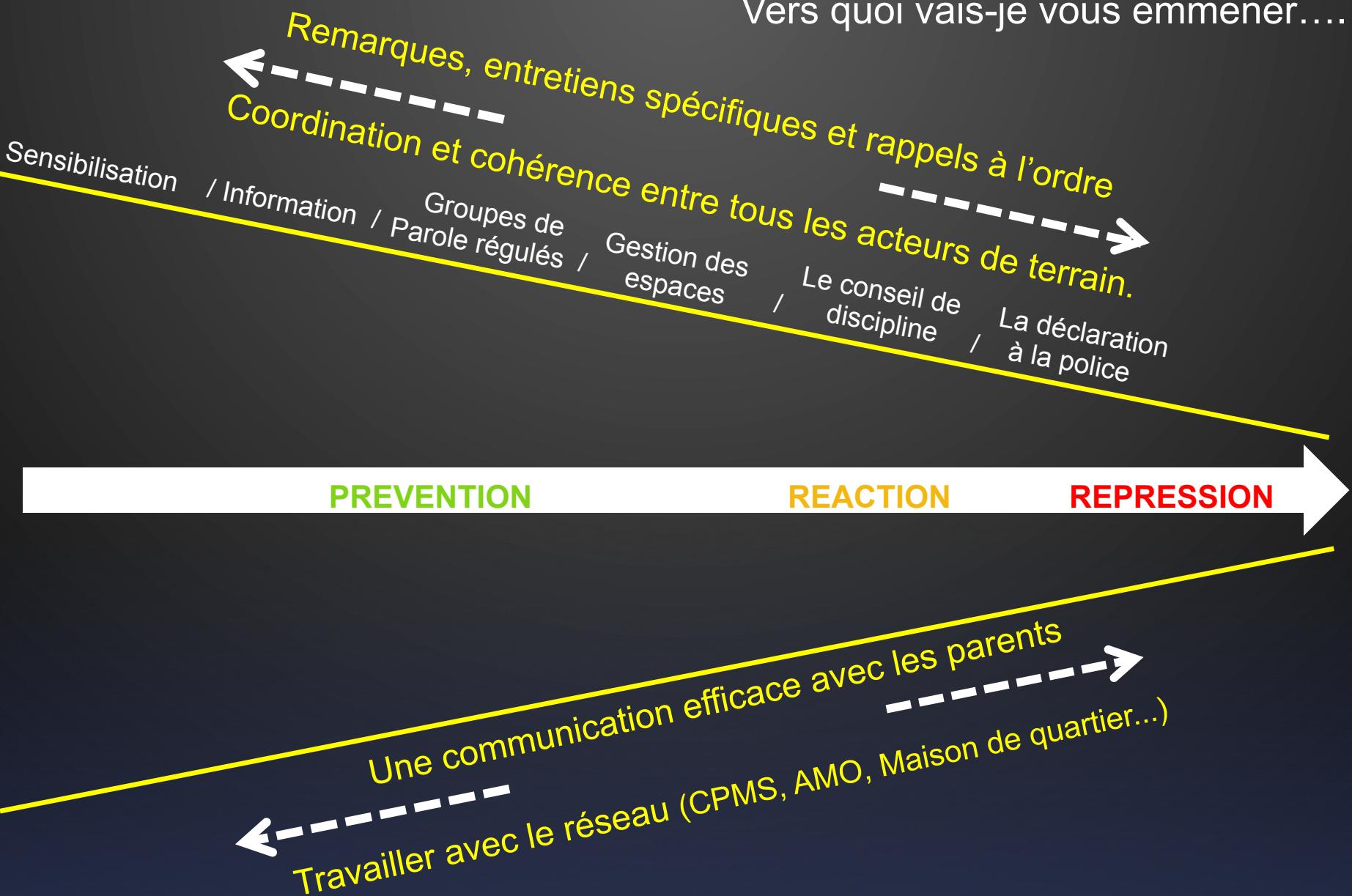
Les règles

3^{ème} axe: **Le conseil de discipline.**

Un cadre de sécurité pour un vivre-ensemble

La Loi

Vers quoi vais-je vous emmener....



Préalablement à la mise en place des 3 outils, il faudra RÉVISER le R.O.I.

- ✓ Le dispositif doit faire partie du R.O.I.
- ✓ R.O.I. devient un instrument de prévention et d'intervention.
- ✓ Le R.O.I. doit être connu de tous, y compris des parents.

Le R.O.I. a une fonction essentielle...

Normes et règles



Ecole

Famille



Le R.O.I. doit donc être relu et adapté si nécessaire.

Le but recherché étant de viser la cohérence du cadre.

Les principes à respecter lors de l'élaboration d'une règle:

→ La règle doit être juste.

Elle ne peut pas varier en fonction des élèves, ni de l'humeur de l'adulte.

→ La règle doit être connue de l'élève.

Être écrite, affichée, répétée...

Pour être acquise une règle doit être entendue (audition), lue (vision), et expliquée (sens).

Les principes à respecter lors de l'élaboration d'une règle:

→ La règle doit être légitime et adéquate.

Expliquer sa raison d'être (le sens).

Les « parce que c'est comme ça » n'aident pas au respect de la règle.

→ La règle ne tient que si sa transgression est accompagnée d'une sanction.

Dites vos faits et agissez vos dires

1^{er} axe:

Les espaces de parole régulés



- Ce sont des temps d'échanges durant lesquels l'enseignant gère la parole et où les élèves s'expriment sur ce qui va bien ou mal.
- Un endroit où les émotions peuvent se mettre en mots...
- Quand la mise en mots n'est pas possible, il y a toujours du passage à l'acte.
- L'idée du groupe de parole régulé est de recréer de l'empathie dans un espace où les jeunes ne se sentent pas en danger...
- Le groupe de parole régulé a pour fonction de restituer une place en tant qu'individu à TOUS les membres du groupe.

VIDEOS: Primaires

file:///Volumes/Untitled/Milquet - Primaire/Vidéos/Médiation scolaire - YouTube_360p.mp4

Secondaires

5 règles pour gérer l'espace de parole régulé:

- Une émotion se dit mais ne se contredit pas.
- C'est l'adulte qui gère la parole en garantissant au jeune de pouvoir aller jusqu'au bout de sa pensée sans être interrompu.
- On ne nomme pas, on ne désigne pas, on n'accuse pas.
- L'enseignant fait appel aux ressources du groupe... Ce sont les élèves eux-mêmes qui amènent et gèrent les solutions en faisant appel à leur intelligente émotionnelle et collective.
- L'enseignant assure la permanence et la récurrence de l'espace de parole.

Témoignage d'une enseignante... “Du harcèlement au cyberharcèlement”

<file:///Volumes/Untitled/Milquet - Secondaire/Vidéos/La problématique du cyber-harcèlement Christine Tournier.mp4>

Les espaces de parole régulés ne sont pas...

- Des espaces de médiations stigmatisants.
- Des espaces de débats... *Attention!*
- Des espaces générateurs de sanctions.
- Le lieu pour déposer des problèmes privés et/ou familiaux.
(mais peut-être une porte d'entrée vers d'autres lieux plus adaptés)

Avantages des groupes de parole régulés...

- **Il mobilise les ressources des l'élèves.**
 - Mise en mots, verbalisation des émotions.
 - Compréhension de la situation.
 - Recherche de solutions par et pour le groupe.
 - Elaboration de stratégies pour éviter la reproduction de comportements néfastes.
- **Il modifie les interventions de l'adulte.**

« L'intervention directe de l'adulte, même si elle est basée sur des intentions positives, au mieux cristallisera la problématique ou au pire l'amplifiera. »

Emmanuelle Piquet
- **Il instaure un dialogue de tous.**

Géré exclusivement par l'enseignant qui reste garant du bon déroulement.

- **Prévention basée sur la situation (et non sur le lien harceleur – harcelé).**
Mettre des mots sur les actes et non pas sur les personnes.
- **Favorise l'intelligence émotionnelle et le développement de l'empathie.**
- **Permet aux témoins de passer du statut de spect-acteur complice au statut de spect-acteur responsable.**
- L'enfant / jeune dit « harceleur » est amené à trouver d'autres manières de s'affirmer.
Possibilité pour lui de passer de leader harceleur à leader charismatique.
(Exemple de « Nohan la banane »)

En conclusion, face à une situation problème, le groupe de parole régulé est un espace où s'expriment des émotions et où des solutions sont proposées.

Le rôle de l'enseignant est de...

- Rester garant de la sécurité, du cadre.
- Distribuer la parole à chaque élève de manière équitable (Le groupe de parole régulé est un espace du possible – Pas de forcing).
- Inviter les élèves de partager leurs émotions.
- D'accepter que le ressenti et que les représentations de l'élève soient différents du sien (dimension subjective des vécus).
- Demander aux élèves de proposer des solutions par rapport aux difficultés vécues.

- D'accepter que les solutions viennent souvent des jeunes qui font difficulté.
- Demeurer garant bienveillant du cadre (les 5 règles de base) et de la sécurité de chacun.
- Le groupe de parole régulé n'a pas pour mission de sanctionner mais bien de favoriser le vivre ensemble et de trouver des aménagements.
- Etre attentif qu'il ne s'agit pas d'un débat. Ce n'est donc pas un lieu d'échange d'argumentations autour du problème mais bien d'un espace de propositions.

- Le groupe de parole régulé n'aborde que des situations qui ont un lien avec l'environnement scolaire.

Les problématiques extra-scolaires seront relayées comme il se doit...

- Tenir un carnet de P.V. qui peut s'avérer porteur.
- Accompagner les élèves dans le cheminement de solutions réalistes et donner son aval à la mise en œuvre de celles-ci.

Cela implique pour les élèves de...

- Parler seulement lorsque l'enseignant donne la parole (éventuellement via un bâton de parole chez les plus jeunes).
- Parler un seul à la fois / Lorsqu'un autre élève parle, je ne l'interromps sous aucun prétexte.
- Parler en « JE », en mon nom. Ne pas se cacher derrière un « on ».
- Ne pas nommer, ne pas accuser, parler de la situation.

(Quand absence d'un élève...2 cas possibles)
- Ecouter et voir la personne qui parle. (se voir...Pq?).

- S'abstenir de moqueries.
 - Accepter les émotions et leur expression.
 - Proposer des solutions pour mieux vivre ensemble.
Il ne s'agit pas d'un débat, ce n'est donc pas un lieu d'échange d'argumentations.
- Accepter que d'autres puissent avoir des idées différentes.
 - Avoir conscience que mon comportement non-verbal parle pour moi.

**A ce stade, abordons quelques
points de repère ...**

26 à 36

Violence(s) - Agressivité - Règles

Patrick TRAUBE

Eduquer c'est aussi punir

Violence: côté face, côté profil

L'agressivité

≠

La violence

Tout être vivant porte en lui une agressivité vitale

La pulsion de survie

Un enfant n'est pas agressif...c'est son comportement qui l'est...

Éviter l'étiquetage car il enferme dans un rôle

L'agressivité fait partie du développement normal de l'enfant, de l'ado

C'est l'agressivité qui s'inscrit dans un collectif

Si le collectif n'est pas régulé par des règles, la violence émerge

L'école est donc par nature un lieu propice à la violence (elle est obligatoire, impose une pédagogie, un groupe classe, un rythme...)

Enseignant = Métier difficile
Participe à la *contenance*

→ Selon les auteurs, nous parlerons de harcèlement scolaire quand il y aura...

- Des actes répétitifs qui durent dans le temps;
- Un déséquilibre des forces en présence (relation dominant/dominé);
- Une conduite inadaptée d'un élève envers un autre, avec une intention de nuire.

*C'est l'approche de Dan OLWEUS qui utilise le terme **BULLYING***

*Anatol PIKAS lui utilise le terme **MOBBING** avec les conditions suivantes:*

- Des actes répétitifs issus d'un phénomène de groupe;
- Un déséquilibre des forces qui résulte principalement du nombre;
- Une conduite perpétrée sous l'influence du groupe, son intentionnalité n'étant pas toujours avérée.

Le harcèlement scolaire est une forme de pression, voire d'oppression conformiste.

Dans le sens où un groupe (avec un leader, et donc hiérarchisé) prétend imposer sa norme à celui qui s'en écarte (volontairement ou involontairement).

Pistes de solution



Les groupes de parole régulés, que nous préconisons de mettre en place, sont justement des espaces d'échanges autour des **NORMES**.

Les règles étant soutenues par le R.O.I. (et autres règlements)
et la loi par le conseil de discipline.

→ Le harcèlement en milieu scolaire met en scène
3 acteurs: le harceleur, la victime et le public.



Rem: Ces acteurs sont en interactions multiples et interchangeables.
Mais que dans le temps, les rôles tendent à se stabiliser.

 Nous reviendrons ultérieurement sur la
hiérarchisation du groupe

Le harceleur

- Est généralement peu porté sur l'empathie et doté d'un certain charisme.
- Il sait s'imposer, manie « l'humour », est capable de repérer les faiblesses d'autrui.
- Ses attitudes et comportements ont une fonction pour lui...
- Le plus souvent, il s'agit de jeunes qui à un moment de leur vie n'ont pas perçu la frontière entre une mauvaise blague et un comportement persécutant.

La victime

- Bien qu'il n'y ait pas de portrait type, elles sont le plus souvent isolées.
- Leur statut a parfois aussi une fonction.

Le public... Les spect-acteurs

- Dans la dynamique du harcèlement, leur rôle est crucial...
Car ils sont la ***caisse de résonnance*** du processus harcelant.
- Quelle que soit leur attitude, simples observateurs ou participants, ils rigidifient la situation en cristallisant les positions de chacun dans le temps.
- Selon leur rôle, ils influencent le degré d' intimidation et de souffrance de la victime.

Les supporters: Vont renforcer le harcèlement (les *lieutenants*)

Les outsiders: Ils hésitent à se positionner.

Les défenseurs: ils se rangent du côté de la victime.

Les conséquences du harcèlement

- ↳ Lorsque la violence générée en milieu scolaire n'est pas gérée à l'école, elle envahit d'autres territoires...
 - Ecole → Famille
 - Internet → Cyber-harcèlement
- ↳ Pour les victimes...
 - Les sentiments de colère et de frustration sont les plus fréquents.
 - Une influence sur les résultats scolaires, les relations sociales et à la maison.
 - Une diminution de confiance en soi et d'estime de soi.
 - Apparition d'angoisses, de symptômes dépressifs, phobie scolaire...
 - Risque de passage à l'acte.



Pour les témoins...

- Plus les conflits et le harcèlement sont présents dans le milieu scolaire, plus les prestations des élèves sont en recul...

Bien sûr chez les victimes MAIS aussi chez les autres élèves qui subissent les perturbations du climat de classe.

- Les spect-acteurs, n'osant pas intervenir, risquent d'**INTERNALISER** des attitudes de passivité face aux inégalités sociales...

Mais aussi des visions tronquées, comme l'idée que la victime mérite ce qui lui arrive ou que la force brute prend le pas sur la justice.

Ou encore que les adultes ne s'intéressent pas à leur sort (Stassen Berger, 2007)



Pour les harceleurs...

- Avec le temps, inadaptations sociales et le risque de présenter des problèmes comportementaux à l'âge adulte. (Stassen Berger, 2007)

Désensibilisation – Déshumanisation du rapport à autrui

- Dans le même ordre d'idées, émergence d'un sentiment d'impunité.

Remarque: Force est de constater que ces jeunes s'inscrivent dans une forme d'acting qui risque de se renforcer si rien n'est mis en place.

Des conséquences négatives se font donc ressentir tout azimut

L'inscription du groupe de parole régulé dans une approche globale....

Sensibilisation / Information / Groupes de Parole régulés

PREVENTION

2ème axe:

La régulation des espaces

École comme territoire à contrôler

Que voyons-nous dans la cour de récréation...?

- Des groupes d'élèves ayant des activités bien différentes dans un espace plus ou moins restreint et partagé.

Les joueurs de foot, un terrain tracé ou non, de grands ou de petits goals,...
(des envahissements réciproques → Violence)

C'est une histoire territoires

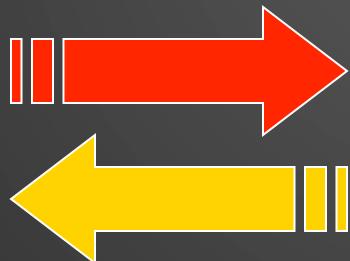
- Le territoire (que nous allons protéger) est toujours l'enjeu d'agressivité
(une maison, un quartier, un pays, une cour de récréation,...)



Notre **bulle écologique** est aussi un territoire (dynamique).

La bulle écologique peut être envahie de manière **brusque** (agressions) ou **lentement** (violences symboliques humiliantes via des moqueries, des injures)

Quand cette bulle a été envahie, il y a 2 manière de réagir...



attaquer

reculer



➤ *Lorsqu'un groupe est contraint à partager un même territoire, ses membres manifestent plus d'agressivité que lorsque ceux-ci se répartissent naturellement dans un espace qu'ils se sont appropriés librement.*

- Chaque élève ou groupe d'élèves est pris dans son jeu, ne se rendant presque plus compte de l'existence des autres.

- Les territoires non-régulés sont des espaces potentiellement conflictuels
- La cour est un lieu privilégié pour l'expression des conflits et la manifestation de comportements de dominance.
- Pour certains élèves, le moment de la récréation n'est pas synonyme de ressourcement et il peut être perçu comme une source d'inconfort voire de peur.
- La cour de récréation, les couloirs et les toilettes sont des lieux à faible régulation et avec un niveau de contrôle insuffisant.
Les adultes ne peuvent pas tout voir...

Dans l'enseignement fondamental:

- La configuration spatiale de la cour est repensée... en créant des zones distinctes peintes en trois ou quatre couleurs et régies par des règles faciles à comprendre.

L'application du dispositif entraîne une diminution de 60 % de la violence.

Dans l'enseignement secondaire:

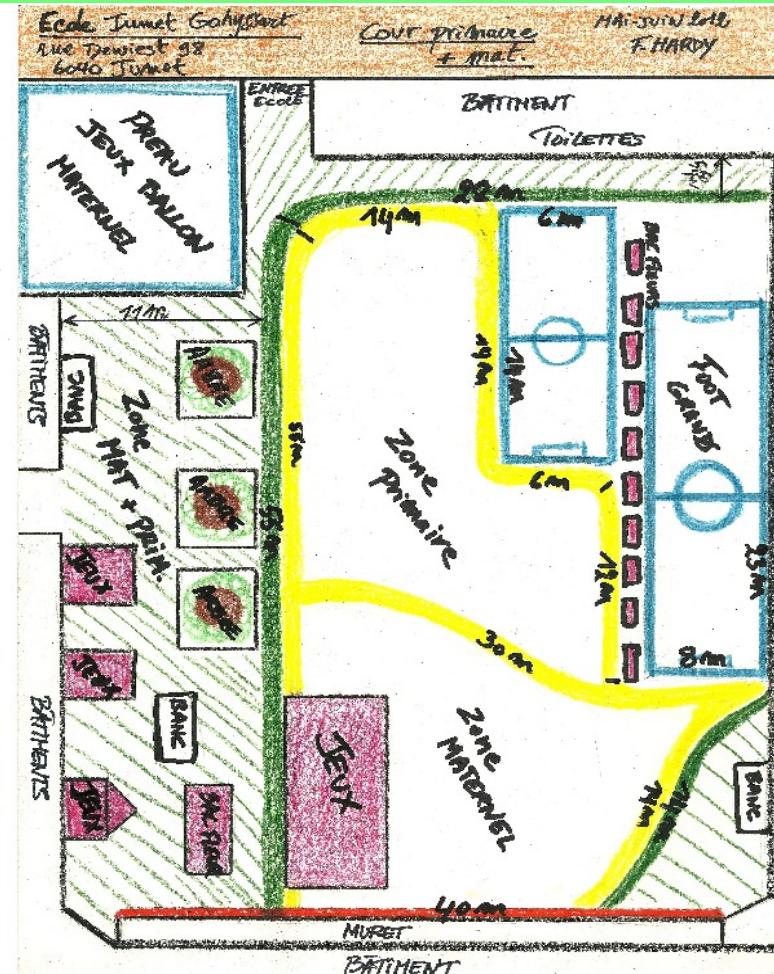
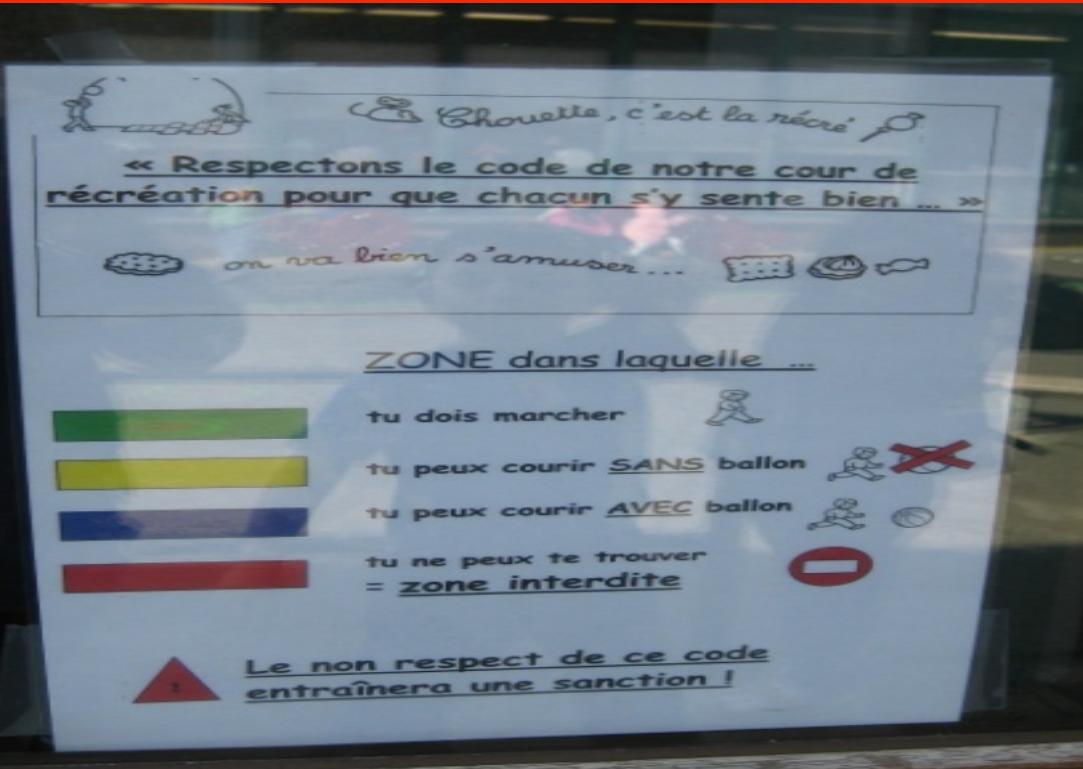
- Les espaces et territoires devront aussi être analysés et adaptés si nécessaire.

Un espace permet de « jouer au ballon en courant ».

Un deuxième espace permet de « jouer en courant » mais il y est interdit de jouer au ballon.

Dans le troisième espace pour «jouer sans courir».

Zone rouge indique les espaces où il est interdit d'aller.



Mise en chantier



Témoignages...

L'inscription de la gestion des espaces dans une approche globale....

Sensibilisation / Information / Groupes de Parole régulés / Gestion des espaces

PREVENTION

3ème axe:

Conseil de discipline

Composition:

- Le directeur.
- Un représentant de l'équipe enseignante.
- Un représentant de l'équipe éducative.
- Un porte-parole choisi par l'élève dans la communauté scolaire.

Le conseil de discipline est sollicité pour les 6 motifs suivants:

- Un élève a quitté l'établissement.
- Un élève a porté atteinte aux biens et/ou à l'intégrité physique d'un autre.
- Un élève a proféré des injures à caractère raciste.
- Un enseignant a le sentiment qu'un élève lui a manqué de respect.
- Un élève a menacé ou détruit un élément de la structure institutionnelle.
- Un élève a mis en place des agissements (dans le réel ou le virtuel) dans le but de nuire à autrui.

Fonctionnement du Conseil de discipline

- ➡ Le conseil fonctionne comme un espace de parole au sein duquel l'enfant ou l'adolescent peut se faire représenter par un adulte de son choix appartenant à la communauté scolaire.
La fonction de cette personne est de rapporter la position du jeune (ce n'est pas son défenseur mais son relais d'expression).
- ➡ C'est un espace institutionnel pour concrétiser les intentions démocratiques de l'école, en termes de droits et de devoirs de chacun.
Il permet à la Direction de mettre en place un lieu d'affirmation de l'autorité qu'elle partage avec son équipe (symboliquement fort).

Exemple d'une procédure établie par une école:

- Prévenir l'élève qu'un conseil de discipline se tiendra pour lui et pourquoi.
- Demander à l'élève de choisir un professeur de confiance (tuteur) à qui il a envie d'expliquer les faits, ce qu'il veut que le conseil sache.

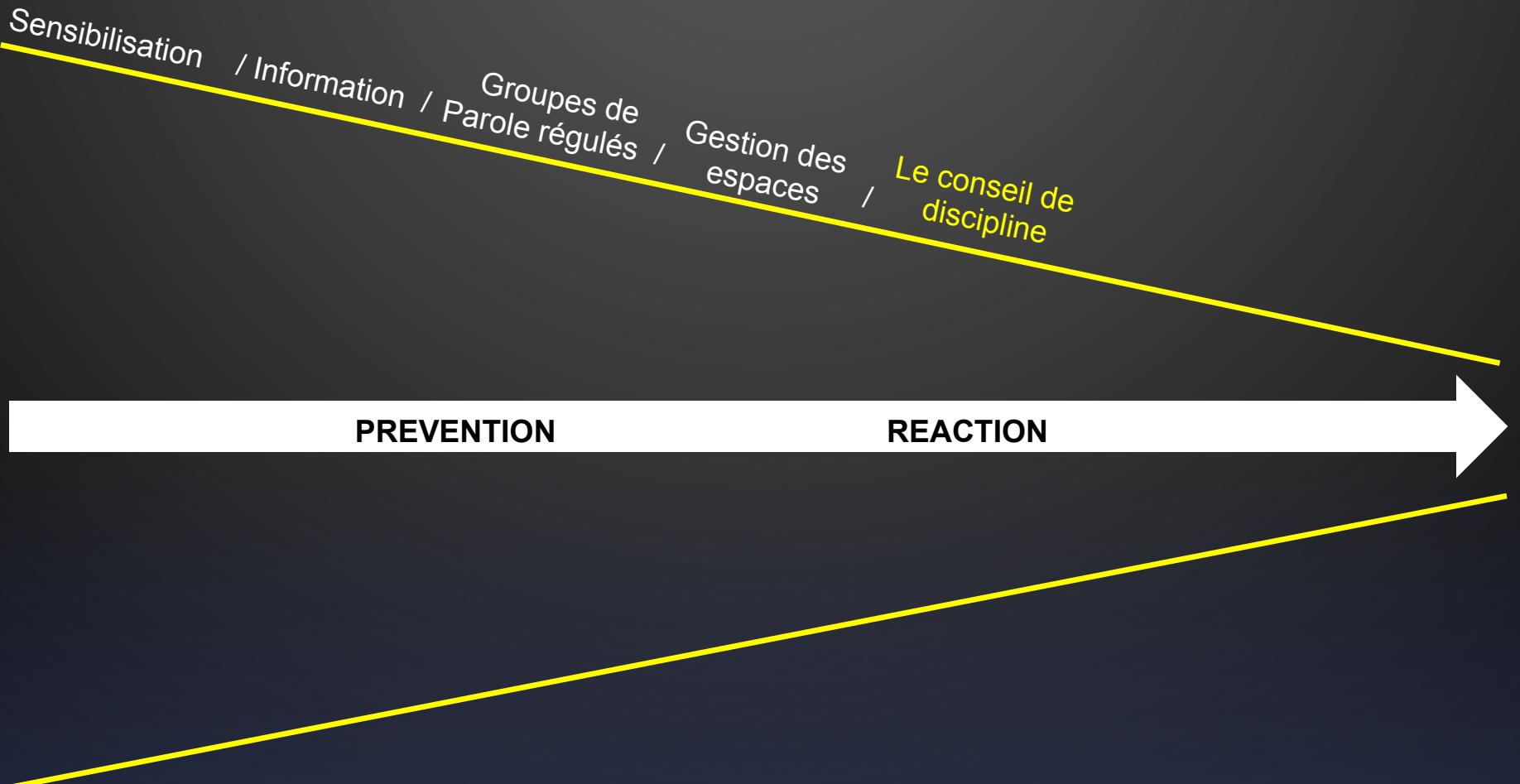
Mise en mots...

- Attention le rôle du tuteur est de transmettre le message de l'élève, il ne devient en aucun cas son « avocat », mais son porte-parole.
- Prévenir les parents par téléphone et/ou par lettre recommandée pour les informer de la date et des faits reprochés.
- Le conseil de discipline se déroule en huis-clos. Il est préférable que l'équipe éducative verbalise son ressenti sans l'élève.

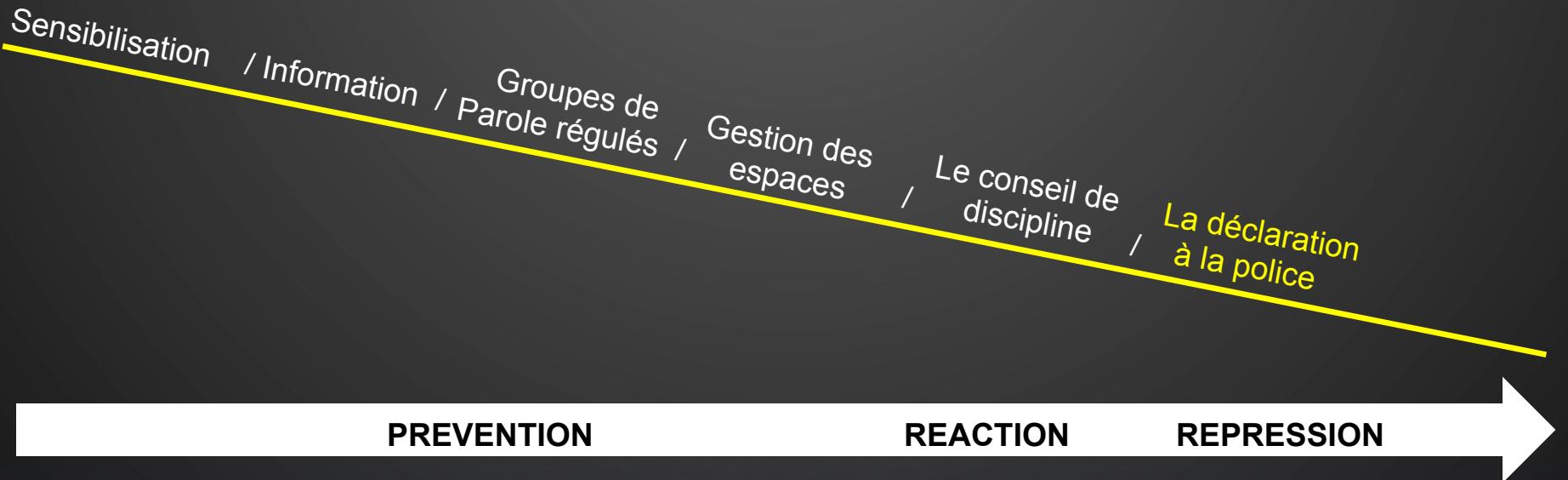
La présence de l'élève peut se prévoir dans un second temps.

- La sanction est d'ailleurs décidée sans l'élève.
- La sanction peut être:
 - réparatrice (réparer les dommages causés)
 - probatoire (délais avant sanction)
- Le conseil de discipline s'appuie sur des faits objectivement observables...
 - ➔ « *Ce que l'élève à fait...*»
 - ➔ « *Le comportement socialement adapté que l'école attend de lui* »
- Une fois que le conseil de discipline a eu lieu, l'élève accompagné des parents (s'ils le souhaitent) sont accueillis pour entendre la décision du conseil.
- Les parents ne peuvent pas interférer avec la décision du conseil.

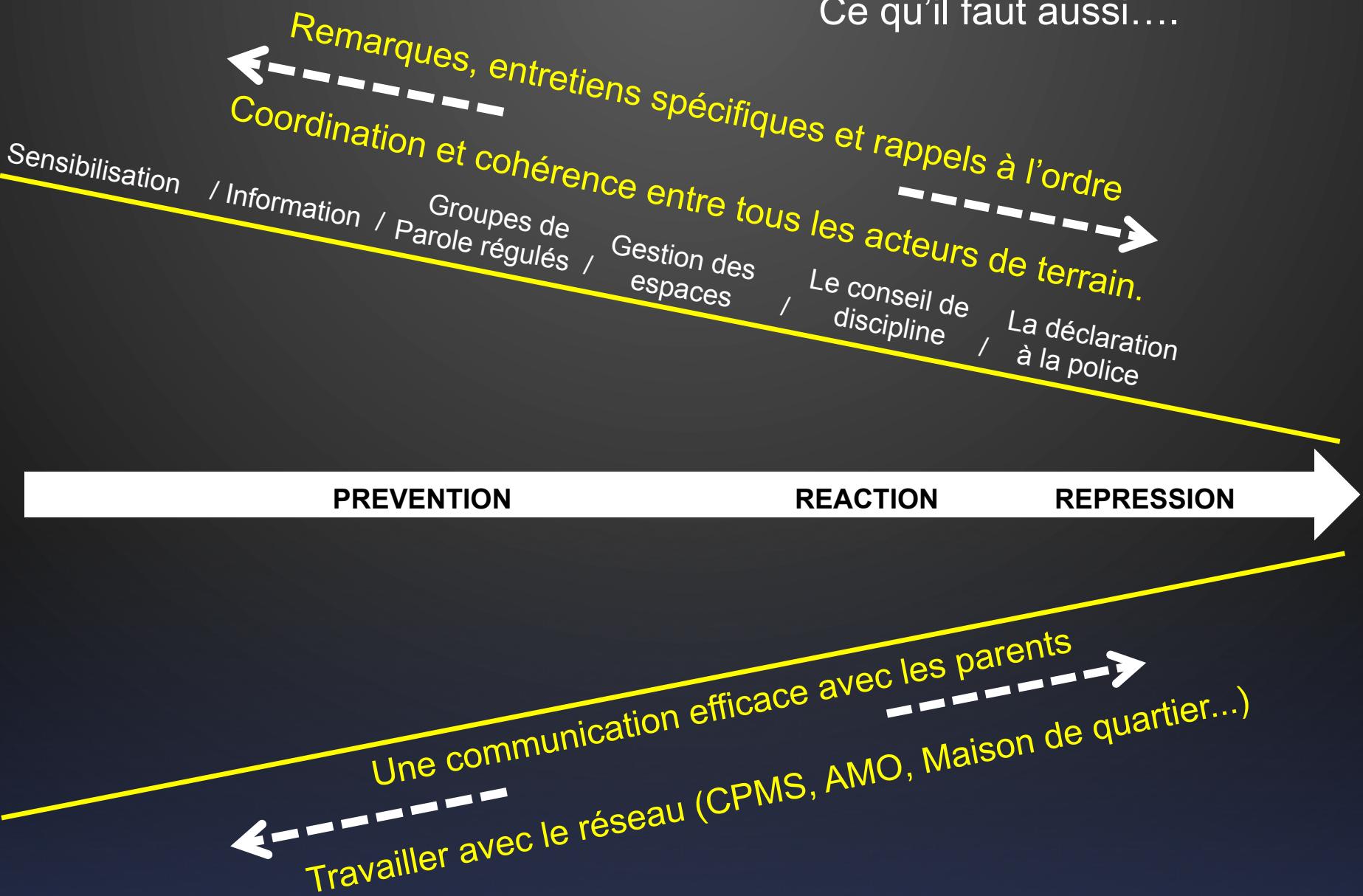
L'inscription du conseil de discipline dans une approche globale....



Et au delà du conseil de discipline, si les choses perdurent....



Ce qu'il faut aussi....



APRES...

Sensibilisation

/ Information

Groupes de
Parole régulés /

Gestion des /
espaces

Entretien de la
préoccupation
partagée

Le conseil de
discipline

/ La déclaration
à la police

PREVENTION

REACTION

REPRESSION

Travailler avec le réseau (CPMS, AMO, Maison de quartier...)

Une communication efficace avec les parents

Remarques, entretiens spécifiques et rappels à l'ordre
Coordination et cohérence entre tous les acteurs de terrain.

Règlement d'ordre intérieur et communication

Parce que tout membre de la communauté scolaire doit être assuré de vivre au lycée sans y être inquiété d'une quelconque manière, la lutte contre toutes les formes de violence constitue une priorité de l'établissement. Les violences physiques ou à caractère sexuel, les atteintes aux personnes ou aux biens (dégradations, vols, atteintes aux systèmes de sécurité), le racket ou le bizutage feront l'objet de sanction disciplinaire. Il en va de même pour les diverses formes de discrimination et de violences psychologiques dont certaines sont véhiculées par l'Internet et ses réseaux sociaux. Le harcèlement entre élèves, défini par la répétition, sur la durée, de micro-violences physiques, psychologiques ou verbales, entraînera également une réponse disciplinaire forte. Il donnera lieu, en outre, à un suivi de la victime et de l'agresseur et à une intervention auprès de la classe.

Cet engagement contre la violence débute par le respect des règles fondamentales de savoir-vivre. Faire preuve de courtoisie et de civilité est une démarche à laquelle souscrit l'ensemble de la communauté scolaire¹.

1. Extrait du règlement intérieur du lycée professionnel Vercingétorix à Romagnant.

La méthode de la préoccupation partagée (Anatol PIKAS)

Source: Harcèlement scolaire: le vaincre c'est possible.

La méthose Pikas, une technique éprouvée

Par Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette aux éditions ESF, 2016.

Chahut Manon

Discrimination par l'humour\Chahut Manon\VIDEO_TS\Le chahut.VOB

Les claques

Vidéo - Harcèlement à l'école\Claques - Injures - Racket - Rumeurs\H.M. - LES CLAQUES.avi

Les injures

Vidéo - Harcèlement à l'école\Claques - Injures - Racket - Rumeurs\H.-M. - LES INJURES.avi

Les rumeurs

Vidéo - Harcèlement à l'école\Claques - Injures - Racket - Rumeurs\H.M. - LES RUMEURS.avi

Le racket

Vidéo - Harcèlement à l'école\Claques - Injures - Racket - Rumeurs\H.M. - LE RACKET
(Version 2).avi

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Bibliographie

- *Prévention du harcèlement et des violences scolaires. Prévenir, agir, réagir...*, Bruno Humbeeck, Willy Lahaye et Maxime Berger, De Boeck, 2016.
- *Harcèlement scolaire: le vaincre, c'est possible. La méthode Pikas, une technique éprouvée*, J.-P. Bellon et B. Gardette, ESF, 2016.
- *Prévenir le (cyber)harcèlement en milieu scolaire*, Michele Elliot, de boeck, 2015.
- *Intimidation, harcèlement, ce qu'il faut savoir pour agir*, Frédérique Saint-Pierre, CHU Ste. Justine, 2013.
- *Prévenir le harcèlement à l'école*, J.-P. Bellon et B. Gardette, Fabert, 2011.
- *Le harcèlement scolaire*, Nicole Catheline, Que sais-je?, PUF, 2015.
- *Harcélé – Harceleur, une histoire de souffrance et de silence*, Hélène Molière, J.C. Lattès, 2015.
- *Sa Majesté des mouches*, William Golding, Gallimard, 1956.
- Etude de Stassen Berger k., 2007.